



Flash spécial DSI

De la DSIO à la DOSI : L'important c'est vous !!

Comme vous le savez sûrement, un nouveau projet d'organisation de la DSIO a été élaboré. A l'avenir il conviendra de parler de la DOSI .

Une 1ère information sur le projet a été effectuée lors de la réunion plénière du CSE du mois de Janvier. A l'unanimité, les élus ont souligné l'inadéquation du document présenté pour une consultation du CSE sur un projet d'organisation concernant plus de 600 personnes. Ils ont également souhaité la saisie de la Commission Santé Sécurité et Condition de Travail (CSSCT) du CSE afin d'aborder le volet concernant l'accompagnement du changement et des moyens à mettre en œuvre au niveau humain pour réussir cette transformation.

Le calendrier est désormais le suivant :

- La CSSCT se réunira le mardi 17 mars,
- Le CSE du mois de mars est prévu le 26 mars. Sauf changement de scénario toujours possible, il est probable que la direction souhaitera recueillir l'avis des élus lors de cette instance.

Un projet en phase avec l'actualité

La DSIO n'échappe pas à la règle. Comme toutes les directions (**pas plus, pas moins**), elle doit adapter son organisation, ses moyens et ses compétences aux besoins du Groupe. Il convient également de signaler que le membre du COMEX en charge de l'informatique du Groupe a changé, Corinne Dajon ayant remplacé Jean-Christophe Combey au mois de Juin de l'année dernière. A nouvelle personne, nouveau projet, il n'y a rien d'anormal à cela. Enfin n'oublions pas les changements des axes stratégiques du Groupe avec l'arrêt prématuré du plan d'entreprise « Demain 2020 » remplacé par le plan « Impulsion 20-22 ».

Même si les lignes bougent quelque peu (une direction disparaît, des départements ou services changent de direction), il sera peu impactant pour la plupart des collaborateurs. **Ce projet réaffirme un principe clé de l'accord GAPEC, aucune mobilité géographique contrainte et forcée.**

A contrario, au regard des 96 postes à pourvoir, avec un souhait de faire majoritairement appel à des mobilités internes, il peut présenter pour certains de réels opportunités d'évolution.

Les attentes des élus UNSA au CSE

Pour 'L'UNSA peu importe l'organisation mise en place, l'important c'est que la DOSI :

- Délivre au quotidien et dans la durée des solutions facilitant le travail de tous grâce à des applications performantes et robustes (notamment au regard des coûts informatiques du Groupe (300 M€ en 2019, +11,8% par rapport à 2018, 20% des charges totales du Groupe (source « Budget de gestion 2020 »));
- Diminue dans d'importantes proportions, le recours à de la prestation externe (équivalent à 804 ETP en 2019) quitte à revoir en profondeur son mode de fonctionnement ;
- Offre aux collaborateurs du Groupe (et pas seulement à ceux de la DOSI) des possibilités d'évolution quitte à mettre en œuvre d'ambitieux parcours internes de formation. Des « geek » aujourd'hui, il y en a dans toutes les directions !!
- Maintienne les 5 bassins d'emploi prioritaires actuels, en favorisant les mobilités géographiques vers les centres de province . La fermeture envisagée du site de Dolet peut permettre de transformer pour certains une contrainte en opportunité. Chartres, Evres, ou Mons, c'est à une heure de Paris, avec un coût du m2 très inférieur !!

L'important c'est vous !!

A ce stade de la consultation des instances, il est important pour l'UNSA de recueillir les attentes, les interrogations, voir les inquiétudes des salariés de la future DOSI afin de porter celles-ci lors des réunions d'échange avec la Direction. **N'hésiter pas à nous envoyer celles-ci par courriel à l'adresse unsa@ag2rlamondiale.fr.** Et pour les sites de Chartres et d'Evres à échanger en direct avec les représentants UNSA de la DOSI !!

A très bientôt !!